HENRIETTE ET JULIEN BLOCH FRAGMENTS D'UNE VIE ET D'UNE DISPARITION A BELFORT PENDANT LA SECONDE GUERRE MONDIALE

Le fonds "Henriette Bloch" des Archives départementales du Territoire de Belfort a été déposé en 1965. Outre des manuscrits, articles, il contient le journal intime de Mme Bloch, qu'elle a tenu de 1915 à 1965. La partie concernant la Seconde Guerre mondiale est particulièrement riche, et on y trouve notamment le récit de la disparition et de la déportation de son fils Julien. Le Concours National de la Résistance et de la Déportation 2009 ayant pour sujet "les enfants et les adolescents dans le système concentrationnaire nazi", il nous a semblé intéressant de faire connaître cette histoire.

Nous présentons ici quelques éléments du contexte et de la famille, qui permettent de mieux utiliser les sources proposées.

Belfort dans la Seconde Guerre mondiale

Principale ville du département, Belfort est en 1939 une ville militaire et industrielle d'importance moyenne. Les recensements y dénombrent 46 000 habitants au début de la guerre (presque 100 000 dans le département). Beaucoup d'entre eux – environ 6000 - sont employés à l'usine Alsthom, de nombreux autres chez DMC notamment.

Après l'armistice du 22 juin 1940 Belfort fait partie de la zone réservée entre l'Alsace-Moselle annexées et la Suisse au sud. La "zone libre" et la ligne de démarcation se trouvent au nord du Jura, donc à environ 140 km au sud de Belfort. De 10 000 à 15 000 Belfortains ont quitté la ville en juin 1940, au moment de la débâcle.

L es autorités allemandes d'occupation sont présentes dans quelques lieux bien précis (voir le plan). Belfort est aussi le siège d'une Kreiskommandantur (Kommandantur de circonscription).

Au-delà de ces quelques lieux, l'occupation est visible dans les rues par la présence de troupes allemandes - plusieurs milliers de soldats au total - certains ayant pour fonction d'occuper et contrôler, d'autres ne faisant que stationner temporairement, en attente d'envoi en opération. Enfin il faut signaler la présence permanente d'une

dizaine d'inspecteurs de la Gestapo ; leur nombre augmentera dans la deuxième moitié de la guerre.

L a communauté juive de Belfort est estimée à 1200 personnes au début de la guerre, bien qu'un recensement officiel de novembre 1940 n'en dénombre que 301. Certains ont fui Belfort en juin 1940. 181 déportés ne sont jamais rentrés.

L'"aryanisation" commence dès septembre 1940 et les magasins appartenant à des personnes de confession juive sont identifiés. Tous les commerces entreprises appartenant à des juifs sont placés sous tutelle, de même que les comptes bancaires dont les propriétaires ne peuvent plus disposer à leur guise : Henriette Bloch se fait écho à de nombreuses reprises de ses difficultés à disposer de son épargne qui lui permet de vivre correctement, et de l'attitude de la personne qui la contrôle. L'entreprise Alsthom où travaille Lucien évoque aussi la confiscation de ses avoirs. La deuxième étape de l'arvanisation consistera en la vente des biens confisqués ou abandonnés.

Les rafles commencent à Belfort en 1942 : le 22 février ont lieu 11 arrestations en représailles d'un attentat. Par la suite les arrestations seront la conséquence de l'application de la politique antisémite : le 12 juillet, 19 personnes arrêtées, le 18

octobre, 16 personnes ; la plupart de ces juifs arrêtés dans le département sont étrangers. En 1943 et surtout début 1944 les juifs français sont de plus en plus concernés par ces arrestations. Au total, il semble que 250 personnes aient ainsi été arrêtées à Belfort pendant l'occupation par les Allemands et par la police et la

gendarmerie françaises. Elles sont ensuite convoyées à Pithiviers ou Drancy, avant d'être déportées à Auschwitz.

Officiellement, il n'y a plus un seul juif à Belfort en 1944. La ville sera libérée le 20 novembre 1944.

Henriette, Lucien, Julien Bloch

Henriette est originaire de Nancy. Née Netter en 1889, elle a été institutrice mais ne travaille plus depuis trois ans au moment où la guerre commence, elle a également enseigné l'allemand à l'école nationale supérieure de jeunes filles de Nancy, avant d'enseigner à Saint-Germainle-Châtelet près de Belfort. Elle est mariée à Lucien, chef comptable à l'entreprise Alsthom, qui décède le 31 mars 1941. Ils ont un seul enfant.

Julien est né en janvier 1925, il a donc 15 ans en 1940. Il est élève au lycée de Belfort (actuel lycée Condorcet) et passe le premier bac en juin 1941. Excellent élève de "Math Elem", il reçoit d'ailleurs un prix d'excellence le 31 juillet de cette même année.

La famille Bloch demeure au 1, boulevard Joffre, dans un grand immeuble récent et confortable à la limite du centre ville et du quartier des Vosges, en bordure de l'esplanade des fêtes (aujourd'hui place de la Résistance et du Général de Gaulle) au bout duquel se trouve la Maison du Peuple (n°15 sur le plan). Les Bloch font partie de ces juifs belfortains installés depuis longtemps et complètement intégrés à la vie locale, ce qui est moins le cas des juifs d'Europe de l'est arrivés pour la plupart dans les années 1920 et 1930, vivant souvent dans la vieille ville, un quartier plus dégradé.

Henriette écoute beaucoup la radio, notamment la radio de Londres et les émissions des "Français parlent aux Français", jusqu'à l'interdiction de possession de cet appareil en septembre 1941, elle écrit d'ailleurs son désarroi lorsqu'elle doit s'en séparer.

Elle fréquente notamment la famille de Juliette Mange qui habite Giromagny au nord du département.

Au printemps 1942, Henriette convainc un jour son fils très réticent de parcourir Belfort en arborant l'étoile jaune : les réactions des personnes rencontrées sont plutôt compatissantes et encourageantes. "Je suis pourtant antisémite, mais je n'admets pas cette mesure" professeur d'allemand de Julien à celui-ci. lorsqu'il se présente au lycée avec l'étoile. L'aumônier du lycée, ostensiblement Julien qui porte l'étoile et l'assure de sa sympathie. Le journal d'Henriette rapporte le plus souvent des témoignages de compassion, voire de soutien.

Début juillet 1942 Henriette et Julien quittent Belfort, "fuyant une menace imprécise" mais bien réelle si on évoque les rafles opérées dans la ville. Ils vont en train jusqu'à Mouchard dans le Jura, puis prennent un bus de Mouchard à Salins avec un passeur, qui leur indique le sentier permettant de passer la ligne de démarcation. A peine la ligne franchie, Julien s'élance vers la route, et disparaît. A Valempoulières Henriette est recueillie dans une ferme.

Elle apprendra plus tard qu'il a été emmené à la prison de Champagnole, ayant donc été arrêté par les Allemands lors du passage de la ligne. Au fil des semaines elle a connaissance de son transfert à Pithiviers mi-août 1942 dans un "camp de juifs" selon son expression. Julien écrit à sa mère fin août, demandant un colis de vêtements et nourriture. puis septembre. Les lettres suivantes d'Henriette ou de la tante de Julien (Madeleine, qui vit à Paris) leur reviennent avec la mention "parti sans laisser d'adresse" ou "transféré". En février 1943 elle apprend par l'UGIF (Union Générale des Israélites de France, organisme créé par Vichy et groupant de facon obligatoire toutes les organisations juives de France) qu'il a quitté Drancy pour une destination inconnue, puis nouvelles lui parviennent : Julien est à Blechhammer près d'Auschwitz Pologne, il demande à nouveau qu'on lui envoie des objets.

Henriette, elle, est arrivée le 14 juillet 1942 à Charolles en Bourgogne, où se sont réfugiés son frère et sa belle-sœur et où elle séjourne le reste de la guerre. Elle y travaille un peu comme préceptrice. Durant toutes ces années elle tente d'avoir des nouvelles de Julien, en obtient quelques fois par l'intermédiaire de deux travailleurs

volontaires en Allemagne, Louis et Raymond; ce dernier, revenant parfois en France, correspond volontiers avec Henriette. Julien écrit une dernière fois en mars 1943, expliquant qu'il travaille, ce qu'il mange. En avril Henriette apprend qu'il est à l'infirmerie, ce que confirme une longue lettre de Raymond fin mai qui narre le travail effectué par les prisonniers.

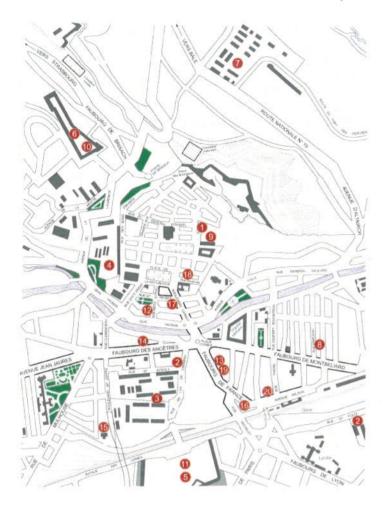
Des nouvelles arrivent encore par des intermédiaires en juin 1943, puis en septembre : Julien serait transféré dans un autre hôpital en Pologne, peut-être Sankt-Hanabert. Là s'arrêtent les nouvelles de Julien. Sa mère n'en apprendra jamais davantage, bien qu'elle se raccrochât à la moindre allusion et possibilité d'espoir de retour. Elle cherche des informations sur les déportés de retour, en contacte un en lui envoyant une photo de Julien ; cela reste sans suite. En été 1945 elle se rend à Strasbourg. Elle se réinstallera plus tard à Belfort ou elle vivra jusqu'à la fin de ses jours.

Julien Bloch (à 12 ans environ) et sa mère Henriette (après la guerre)





Plan de Belfort et de la présence allemande



- 1. Kommandantur
- 2, 3, 4, 5, 6, 7 : casernes où séjournent les troupes d'occupation
- 8. Gestapo
- 9. Prison civile
- 10. Prison Friedrich (caserne transformée)
- 11. Prison Hatry (caserne transformée)
- 12. Propagandastaffel, service de la propagande
- 13. Librairie allemande
- 14. Légion des Volontaires français
- 15 et 16: Bureaux d'embauche
- 17. Mess des officiers
- 18. Foyer des soldats
- 19. Cinéma
- 20. Services postaux allemands.







Affiche de 1941 et carte d'identité de Lucien Bloch (père de Julien)





Carte de circulation temporaire de Lucien Bloch



NB: cette carte permet seulement de circuler en transports en commun, et peut être retirée à tout moment.

142. Machere mère mes bien chers, lepius men arrestation ji suis sans moivelles de isi et suis fat inquiet ourtent en ce qui concerne ma mere qui prosera re s'en fait pas trop pou moi l'au ête l'immediatement l'here il sufficai que le dommandant du Camp de Pithiviers, à retourse, respice un certificat d'emploi à usire travaidant pour les aut d'ocaip. Je manque de vetements, de lunge de dessus, rasah, savan, nac de carchage, à envoya dans une voluce fermant à defi (voir achiere plus bas). De même envoyez mai un colo de marquetire: pot de confeture, filmages, souicipse selv.

Si cla vals est possible, envoyer mai le colis de

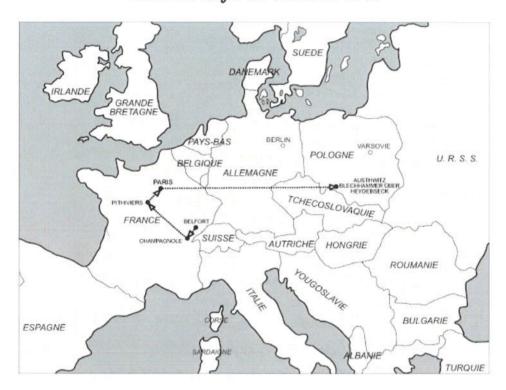
mouviture tous les huits jours : dans le suivant mettez dis mouilles, & fairnet, de pommes. Merci et ne vans privez pas trop four moi. J'arliais une gamelle de soldat et un morceau le bavon à laver. Bon canage, me vaus on faites pas, Je vais embrasse tous affectueuse ment, spécialement ma mère fuliage Pithiners (Lant). /reg 6 8

Correspondance 2 : réponse de Blanche (tante de Julien) à son neveu, et carte retournée à sa tante début septembre

ce 14, 9.42 Cher Julien Ca carte du 31.8 nous a fait bien plaisir. Plusous que su as en le colis et qu'il t'a rendu service. écris nous pour que nous 4'envoyous d'antres choses dont Au as besoin. Eaches de resp. lu boune santé. Munete estre boune santé et d'ennie sepres foi Ecris le plus souvent possible et reçois de bous baisers de for devouée fauchs



Carte du trajet de Julien en 1942



Correspondance 3 : lettre de Raymond

Troyes, le 31 mai 1943

Chère Madame,

Je viens d'arriver à Troyes en permission, et je m'empresse de vous écrire afin de vous donner des nouvelles. Excusez-moi tout d'abord d'avoir été si avare de détails sur ma précédente lettre, la censure étant depuis quelques temps des plus inquiétante. Je vous parle tout de suite de Julien, j'ai fait sa connaissance sur le chantier de travail seulement une quinzaine de jours avant son entrée à l'infirmerie.

J'ai beaucoup hésité avant de me décider à vous écrire exactement la situation de votre fils, mais je considère à présent comme un devoir de vous éclairer à ce sujet. Depuis que ces pauvres gens ont été arrêtés, les collaborateurs les ont aussitôt dirigés en Allemagne, dans la Haute-Silésie où naturellement les plus gros travaux leur sont confiés. Ils travaillent dix heures par jour dans des conditions déplorables, les vêtements en lambeaux et chaussés pour la plupart de chaussures à semelle de bois qui leur mettent les pieds en sang. Ils n'ont aucun droit, pas le droit de parler aux ouvriers français ou étrangers qui travaillent à leurs côtés, ils risquent en ne se conformant pas à ces règlements les pires représailles, ainsi que celui qui aura eu l'audace de leur adresser la parole. Heureusement que grâce à quelques sentinelles allemandes moins mauvaises que les autres, nous réussissons tout de même à les approcher et les aider. Tous les Français dignes de ce nom s'estiment obligés d'agir ainsi. Il existe malheureusement parmi les Français de la Haute-Silésie des gens qui spéculent sur la misère des Juifs et des prisonniers français.

La seule chose que je sais en ce moment à son sujet est qu'il doit se trouver en ce moment dans un hôpital à Saint-Hanabert, environ à trente kilomètres de notre chantier. Le travail de Julien et de l'équipe à laquelle il appartenait consistait à transporter d'énormes tubes d'acier pour la construction de l'usine qui s'étend sur un espace formidable. Le travail était très dur pour eux, ayant insuffisamment de nourriture, seuls peuvent résister les hommes très forts physiquement et surtout moralement. Pour son malheur, Julien avait un très mauvais moral. Ayant beaucoup maigri, faible comme un enfant et n'ayant pas la force de volonté nécessaire pour réagir, Julien entra à l'infirmerie peu de temps après notre rencontre.

Chère Madame, je sais que ma lettre vous fera beaucoup de peine, mais puis-je vous leurrer, je ne le pense pas, d'autant qu'en ce moment, Julien échappe aux mauvais traitements ; dites vous donc que

sa misère est pour le moment effacée et qu'à son retour sur le chantier il retrouvera un camarade qui fera tout son possible pour lui venir en aide

Je vous quitte, Chère Madame et vous priant de voir en moi le meilleur ami de votre fils, permettez moi de vous embrasser pour lui qui serais si heureux de pouvoir le faire lui-même.

Raymond

Journal d'Henriette Bloch : deux extraits concernant la disparition de Julien.

Samedi, le 8 août 1942

Il y a aujourd'hui quatre semaines que j'ai quitté mon appartement et Belfort, fuyant une menace imprécise. J'ai tiré la porte, sans regret, sur un passé confortable, m'en allant anxieuse vers l'inconnu. Julien était auprès de moi. Julien et moi ne faisions qu'un. Julien dirigeait notre fuite. Julien n'est plus auprès de moi! Je suis arrivé seule à Charolles le soir du 14 juillet. J'avais retrouvé Charles et Blanche à Poligny où ils m'avaient cueillie, fatiguée, blessée, mortellement peinée. La veille au soir, à peine le poteau de démarcation dépassé, Julien, pris de je ne sais quelle folie, s'était élancé vers la route, quittant le sentier indiqué par le passeur qui nous avait abandonné trop tôt. J'avais tenté un instant de suivre mon fils, me ravisant bien vite et le rappelant, lui faisant part du danger menacant des patrouilles.

En vain, la forêt s'était refermée derrière lui. J'errai longtemps sous bois, me dirigeant vers le coucher du soleil, attristée, me répétant « il m'a abandonnée ». J'espérais le trouver à l'orée du bois quand enfin j'atteignis la barrière française. Pas de Julien. Serais-je plus heureuse au village le plus proche, Valempoulières, où j'arrivai à la nuit après une heure supplémentaire de marche. Toujours personne. Je fus recueillie dans une ferme par Madame Bailly qui me permit de me laver les plaies de mes jambes, de partager son tardif souper, potage et œufs, et qui me prépara un lit. Je dormis d'un sommeil de plomb jusqu'au lendemain matin et je m'en fus au poste, voir s'il y avait trace de passage de mon fils. Aucune indication. « Il a dû être pris par une patrouille allemande » me dit un jeune chasseur, qui me montrant la route me demanda d'indiquer l'endroit où Julien m'avait quitté. C'était juste en face de la barrière allemande, à Pont d'Héry. Mon opinion était faite. Ce qui me surprenait, c'était de n'avoir entendu aucun bruit en forêt, de n'avoir eu aucune appréhension, et surtout d'avoir pu dormir. La télépathie était-elle alors un vain mot! Il me fallait vivre à présent dans un pareil cauchemar : Julien disparu!

Cependant j'adressai depuis la cabine téléphonique une dépêche à Charolles, annonçant mon arrivée en France libre et hélas la disparition du garçon.

Lundi, le 1^{er} janvier 1945

J'ai déjeuné rue Gambetta. Ensuite, je suis allée au cinéma voir des scènes animées de Walt Disney. Julien raffolait de ce spectacle dont il discutait la technique. Moi, ce que je préfère, ce sont les coloris, les teintes exquises de ces dessins. Je pensais surtout à mon fils. J'imaginais son plaisir à voir pareil spectacle. Mon fils? Pour la troisième fois, une année nouvelle depuis son départ. Qu'est-il devenu? Mon espoir a été si souvent déçu que je n'ose même plus formuler un vœu. Je suis seule, ce soir, auprès d'un bon feu qui ronronne. Mais je suis seule!

Bilan de fin d'année:

Les Allemands ont débarrassé la région et la France presque en totalité.

Je n'ai plus peur d'être arrêtée, mise en prison, déportée.

Je puis écrire librement : articles, lettres.

Je ne crains plus de perquisitions, et puis laisser sans les cacher soigneusement mon courrier et mes papiers.

Mais:

- 1° Je ne sais rien de Julien;
- 2° Mon compte n'est pas débloqué, et je ne sais rien de ma banque ;
- 3° Je suis toujours en garni, et ne sais comment me recréerai un foyer.

Journal d'Henriette des 3 et 5 juillet 1944

The lunds my like the state who to be the for the state of the state o

